



AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2027-2028-2029

Avis est par les présentes donné, par la soussignée, que le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Casimir, devant être en vigueur pour les trois prochains exercices financiers, est déposé et que toute personne peut en prendre connaissance durant les jours et heures d'ouverture du bureau de la mairie.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi au plus tard le 30 avril 2027, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC de Portneuf
185, route 138
Cap-Santé (Québec) G0A 1L0

- être faite sur le formulaire prescrit au paragraphe 2 de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale intitulé « *Demande de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière* », lequel est disponible dans la section « Évaluation foncière » du site Internet de la MRC de Portneuf (www.portneuf.ca).

- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 385 de la MRC de Portneuf, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;

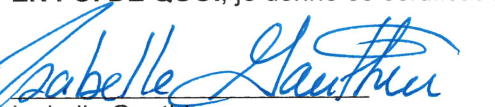
DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 8^{ème} jour d'octobre 2026.


Isabelle Gauthier
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 8 octobre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.


Isabelle Gauthier
Directrice générale et greffière-trésorière



Copie certifiée conforme
08^{ème} jour du mois octobre 2026

Isabelle Gauthier, Directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Saint-Casimir